

TROISIÈME PILIER

UNE SOCIÉTÉ JUSTE, ÉQUITABLE,
STABLE ET PÉRENNE,
POUR UN BIEN VIVRE ENSEMBLE

15

**Un système d'éducation et d'enseignement
adapté à l'évolution du monde**

Pour ouvrir de nouvelles perspectives constructives et donner du pouvoir à des citoyens polyvalents, capables et désireux de contribuer à l'intérêt durable de tous et aptes à s'adapter à une société changeante, aux nouveaux défis et opportunités du XXI^e siècle, le changement doit commencer par l'enseignement. L'école, le collège, le lycée peuvent changer la donne en offrant réellement aux enfants et aux jeunes les clefs de leur épanouissement par la construction de la confiance en soi, de la capacité à agir, du savoir-faire. L'éducation doit donner à des *individus* des bases solides et utiles pour *vivre*, et non se contenter de « préparer des élèves au monde du travail ».

Cela ne se fera que dans une institution épanouissante pour ses acteurs : enseignants, assistants de vie scolaire, enfants et jeunes, professionnels administratifs et parents.

Au-delà de l'École, nous pouvons rendre notre société plus éducative et promouvoir une éducation tout au long de la vie. Il s'agit donc aussi de réfléchir aux évolutions possibles et souhaitables des dispositifs de formation professionnelle.

« Quelle planète allons-nous laisser à nos enfants ? »

Hans Jonas, Le principe responsabilité

« À quels enfants allons-nous laisser le monde ? »

Jaime Semprun, L'abîme se repeuple

« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde. »

Nelson Mandela

► ORGANISER UN DÉBAT NATIONAL SUR L'ÉCOLE

Organiser une mission d'étude approfondie des systèmes éducatifs expérimentaux, en France comme à l'étranger, dans le but de refonder les principes mêmes de l'enseignement.

Étudier les apports des pédagogies alternatives : Montessori, Freinet, Steiner-Waldorf, Decroly, approches par la complexité selon les principes d'enseignement d'Edgar Morin, écoles d'inspiration écologique, écoles démocratiques, pédagogies fondées sur la coopération, l'autonomie et la bienveillance intégrant une éducation à la vie et à la citoyenneté... pour lesquelles la demande des parents augmente fortement.

Procéder à une analyse systémique des bénéfices d'autres politiques d'éducation nationale (notamment le modèle finlandais) :

- École gratuite et interdiction des écoles privées
- Absence de devoirs à la maison et développement des activités parallèles à l'école (artistiques, sportives, culturelles)
- Travaux en équipe avec des enfants d'âges différents
- Apprentissage des méthodologies d'apprentissage (savoir apprendre)
- Soutien scolaire gratuit
- Suppression de l'enseignement en disciplines distinctes et cours croisés
- Autonomie pédagogique des professeurs
- Intégration des enfants et de leur famille dans la vie des établissements et dans l'élaboration des projets personnels des élèves
- Modification du rôle des enseignants, qui accompagnent plutôt que de diriger
- Autoévaluation continue

Intégrer à l'étude les travaux du *Printemps de l'Éducation* ainsi que les propositions de M^{me} Céline Alvarez, afin de rendre l'éducation plus apte à former des adultes équilibrés, ouverts, adaptables et autonomes via l'intégration des mécanismes d'apprentissage et d'épanouissement de l'être humain.

► <https://printemps-education.org/>

► <https://www.celinealvarez.org/>

► FONDER UNE ÉDUCATION CITOYENNE ET DE PAIR-À-PAIR

Créer un statut de partenaire éducatif pouvant être obtenu auprès de l'Académie ou de l'Université, sur présentation d'un projet, de contenus ou d'ateliers présentant un réel intérêt pédagogique et permettant un accès facilité à l'intervention et l'organisation d'ateliers au sein des structures éducatives.

Expérimenter une aide à la création de partenariats, versée par l'Éducation nationale aux établissements bénéficiaires de ce statut. Les écoles hors contrat pourront aussi bénéficier de ce statut sur présentation de résultats concluants.

► PERMETTRE D'INNOVER AUX ÉTABLISSEMENTS DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

Donner à chaque établissement une enveloppe servant au projet d'établissement, pondérée selon son taux attendu au bac ou au brevet ainsi que selon son nombre d'élèves en difficulté scolaire (budget d'autant plus élevé que le taux de réussite aux examens est bas, afin de motiver l'amélioration du niveau moyen).

Laisser aux établissements une libre gestion des assistants pédagogiques, des temps d'enseignements pratiques interdisciplinaires ainsi que des options.

Garantir un socle commun de dépenses assuré par l'État pour équilibrer les négociations avec les entreprises partenaires des établissements scolaires.

Faire du projet pédagogique un terrain d'innovation et d'expérimentation, servant une amélioration globale de l'Éducation nationale. Il sera combiné avec un système de projet éducatif de territoire élargi, mettant en lien les établissements de tous les cycles et les associations de la société civile pouvant proposer des services utiles, y compris les partenaires éducatifs.

Garantir une démocratie au sein de l'établissement en séparant les fonctions de chef d'établissement et de président du conseil d'administration et en faisant participer les élèves et les parents de façon active dans les processus décisionnaires.

Créer un conseil local (communal, intercommunal ou spécifique à un « bassin de vie ») – instance décisionnelle dans laquelle siégeront les parents – qui aura en charge le projet éducatif de territoire et son évaluation.

Conditionner les primes de recteur et de proviseur aux objectifs de taux d'orientations réussies, c'est-à-dire correspondant au projet de chaque élève et avec un taux minimal d'échec scolaire. Nous souhaitons limiter la politique de gonflage des chiffres au détriment des besoins des élèves, et valoriser les bacs technologiques et professionnels.

Investir un milliard d'euros supplémentaire dans les enveloppes des établissements, et un autre milliard dans les projets éducatifs de territoires.

Une politique volontaire d'innovation dans l'éducation implique de :

- réaliser, avec l'aide des collectivités locales, un programme ambitieux de construction visant à créer des établissements à taille humaine : moins de 400 élèves pour les collèges et de 1 200 pour les lycées ;
- favoriser les relations entre les filières générales, technologiques et professionnelles ;
 - créer un cadre juridique (statut, convention...) pour les établissements innovants, qui reconnaisse la spécificité de leur travail, stabilise leur situation et facilite la création de nouvelles structures.

► MENER UNE LUTTE INTENSE POUR L'ÉGALITÉ ET CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE

S'appuyer à court et moyen terme sur les dispositifs REP, REP+ (réseaux d'éducation prioritaire) et SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté) pour lutter contre la grande difficulté. Sur le long terme, ces types de dispositifs disparaîtront, remplacés par la pondération du budget (cf. page précédente : « Permettre d'innover aux établissements du primaire et du secondaire »).

Valoriser les compétences en consacrant une partie de l'activité des enseignants au travail en équipe dans tous les établissements scolaires (par exemple, baisse du temps d'enseignement et hausse du temps de présence). Attribuer un congé de recherche/formation aux enseignants (un an par exemple tous les cinq à sept ans pour suivre des cours en université, observer des collègues dans leurs classes et se faire observer en classe, faire un stage en entreprise...).

Proposer systématiquement aux élèves en grave échec scolaire une aide scolaire gratuite.

Garantir aux élèves en échec scolaire irrémédiable un chèque éducation qu'ils pourront utiliser dans un établissement hors-contrat (mais certifié). Cette mesure de dernier recours concerne les seuls cas où l'Éducation nationale n'est plus apte à garantir sa mission de service public, et il s'agit d'une mesure temporaire de court et moyen terme, en attendant que soient montées des structures adaptées à tous.

Cette mesure d'urgence ne sera plus appliquée
dès lors que nous aurons changé le système éducatif
de manière à pouvoir assurer à tous
les conditions de leur réalisation personnelle.

Promouvoir une éducation intégratrice incluant les personnes présentant un handicap, les étrangers, une différence culturelle, etc. La diversité fait richesse.

► FACILITER, COORDONNER ET MUTUALISER LES INITIATIVES ENSEIGNANTES

Encourager les initiatives et expérimentations, en permettant une évolution sur la grille des salaires plus rapide pour les professionnels de l'éducation qui contribuent à cette nouvelle dynamique et en simplifiant le système de compétences.

Rendre prioritaires et encourager les appels à contributions sur les sujets de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques, et valoriser la mise en place d'expérimentations de pédagogies alternatives.

Mettre en place un système de mutualisation des pratiques pédagogiques et des observations pour relever les pratiques les plus concluantes et faire évoluer le cadre national. Tous les acteurs éducatifs, de l'élève aux professeurs, pourront partager leurs expériences et participer à la recherche des méthodes les plus efficaces et de leurs modalités d'application optimales. Cette plateforme sera gérée par les inspecteurs, qui deviendront des coordinateurs. Ils veilleront notamment à ce que les témoignages soient complets et que les protocoles d'observation soient valides.

Nous voulons une pédagogie basée sur des retours d'expérience concrets.

► GARANTIR À CHAQUE ÉLÈVE LES OUTILS DE SA RÉALISATION PERSONNELLE ET UN CONTEXTE D'ÉPANOUISSEMENT

Inculquer un autre rapport entre enseignants et élèves ainsi qu'entre élèves, en favorisant les échanges et activités de groupe encadrées, et en incluant aux emplois du temps des séances d'éveil physique et psychologique améliorant bien-être et efficacité intellectuelle, en instaurant notamment des exercices d'éveil corporel comme proposé dans le livret thématique n° 23, « *Politique civique de paix sociale, de mieux vivre ensemble et de sécurité* » au chapitre intitulé « *Apaiser le monde scolaire* ».

Pour le cycle primaire

Articuler toutes les matières autour de la lecture, de l'écriture et des mathématiques pour une instruction centrée sur les bases fondamentales de la société, sans pour autant délaisser les autres sujets.

Faire en sorte que chaque établissement propose des activités artistiques et de développement de la créativité, ou encore de réflexion philosophique, notamment en alternative à la récréation et durant la pause méridienne. Ces activités devront être valoriser la dimension sociale de l'école.

Les nouvelles aptitudes et qualités à stimuler sont décrites en p. 8 du livret thématique n° 8, « *Vers une société éthique entretenant une relation responsable avec le vivant* » au chapitre intitulé « *Mobiliser le système éducatif dans cette transition culturelle* ».

Pour le cycle secondaire

Remplacer l'enseignement moral par des « débats de classe » servant à l'apprentissage des principaux sophismes et biais ainsi qu'à l'éducation aux médias. Les professeurs enseigneront par l'exercice la détection de rhétoriques fallacieuses et la démarche critique en régulant les débats. Les biais psychiques ou culturels les plus courants et simples à détecter seront traités lors des premières années, pour progressivement aborder des notions plus complexes et subtiles. Chaque collégien et lycéen sera en capacité de décrypter les messages véhiculés dans les médias et pourra développer son esprit critique.

Nous voulons que chaque collégien et lycéen soit en capacité d'exercer un regard critique face à l'information et aux fausses rhétoriques, il s'agit là de la condition sine qua non pour faire vivre la démocratie. Nous voulons également utiliser ces débats de classe pour faire participer les élèves à la vie de l'établissement et les intégrer aux processus de décision.

Fusionner les cours de technologie, l'enseignement de découverte et les travaux personnels encadrés (TPE) en une matière « *Projet encadré* » basée sur une pédagogie par projets, d'abord autour de problématiques technologiques puis autour de thèmes adaptés de la section choisie. Cette matière fera découvrir aux élèves les dimensions d'un projet, de la gestion à la réalisation en passant par la communication et la maîtrise d'ouvrage, leur permettant d'explorer maints métiers et domaines. Enfin, elle visera à développer créativité et rigueur méthodologique face des problèmes complexes.

Proposer quatre grandes filières : générale, technologique, professionnelle en alternance et professionnelle en apprentissage, ainsi que trois nouveaux bacs, en complément des bacs scientifiques *Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)*, *Biologie et Sciences de l'Ingénieur (SI)* :

- Spécialité *Sciences et Techniques du Numérique et Mathématiques Appliquées (STNMA)*
- Spécialité *Sciences et Techniques des Systèmes Soutenables et Résilients (STSSR)*
- Spécialité *Durabilité de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (DAUAT)*

Outre la matière obligatoire « Histoire », créer deux matières optionnelles dans les cursus scolaires :

- « *Monde contemporain* » : matière consacrée au décryptage de la société dans laquelle nous vivons et des actualités telles que les médias nous les livrent. On y apprendra à lire les journaux, à comprendre les messages, à décoder les bulletins d'information et les journaux télévisés, etc. On y passera en revue les grands enjeux du monde, les grands courants politiques, les principaux rapports de force géostratégiques, les dessous des conflits majeurs, les civilisations, les cultures, les religions et les leçons de l'Histoire (remises en perspective dans le contexte de l'époque concernée afin de déterminer dans quelle mesure elles s'appliquent au présent et à l'avenir). On y étudiera aussi les bases du droit (notions de base, codes, délits, crimes et peines). Cette matière « instruira et construira » des citoyen-ne-s adapté-e-s au monde.
- « *Prospective* » : matière se composant d'activités de « projection » encadrées par des intervenants extérieurs, qui consisteront en l'exposé de problématiques contemporaines ou futures et en un *brainstorming* encadré. Les élèves y seront amenés à proposer des idées, à mener des études de faisabilité, à anticiper et gérer des obstacles. Les compétences développées dans le cadre de cette matière seront l'aptitude à la synthèse, à l'analyse et à la résolution de problèmes, mais aussi l'inventivité. De plus, les élèves y apprendront les techniques de débat et d'argumentation.

De grandes œuvres de science-fiction, d'anticipation et de prospective feront partie du programme de lecture, dans le but de stimuler la capacité de projection et l'esprit d'innovation.

La matière Prospective permettra en outre d'agir en manne d'idées neuves non biaisées par l'expérience ou le recul professionnel, faisant ainsi office de creuset d'inventivités nouvelles.

Activité corollaire de cette matière : certains établissements pourront créer des pépinières de créateurs d'entreprises juniors, ce qui contribuera à donner à la France un élan propice de dynamisme entrepreneurial.

Dès la seconde, permettre à chacun-e ayant un projet professionnel précis de moduler certaines heures pour personnaliser son programme et sa formation, à l'exception d'un tronc commun constitué des matières jugées fondamentales (dépendant partiellement de la filière choisie). L'aménagement se fera avec l'accord d'un responsable pédagogique.

L'Université en ligne (cf. p. 9 de ce livret) pourra aider à la mise en place de modules spécifiques pour pallier leur indisponibilité au sein d'un établissement donné.

Développer les cérémonies de remise de diplômes pour célébrer la réussite des jeunes : il est crucial de féliciter les jeunes en fin de cursus et de faire la fête entre corps enseignant, élèves et familles ! L'éducation doit être vécue comme une aventure partagée, un travail d'équipe où chacun s'investit.

► CRÉER UN SYSTÈME SCOLAIRE PERFORMANT POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DE TOUS

Le système éducatif français est élitiste, sa logique est verticale (centralisée et descendante) et rigide, peu adapté à un monde en évolution rapide, et il suscite la reproduction sociale ; nous préconisons l'avancée vers une école publique de haute qualité, loin de ce modèle inégalitaire qui pérennise la coexistence d'une école d'élite et d'une école de masse médiocre :

- Supprimer les classes préparatoires, instaurer de nombreuses passerelles entre l'université et les grandes écoles
- Augmenter significativement le nombre de places dans les grandes écoles
- Recruter pour les grands corps d'État à un âge plus tardif, sur des critères professionnels

► Ces propositions s'inspirent des travaux de la sociologue et directrice de recherche au CNRS M^{me} Monique Dagnaud (« *Le modèle californien : Comment l'esprit collaboratif change le monde* », Odile Jacob, 2016).

Mettre en place au niveau de l'établissement un référentiel qualité négocié avec l'ensemble des parties prenantes, référentiel qui intègre les exigences des ESG (normes et lignes directrices européennes en matière d'Environnement, de Social et de Gouvernance). Ce système, basé sur le modèle de la mutualisation des pratiques pédagogiques précédemment proposée, sera disponible en libre contribution et deviendra ainsi la base des nouvelles décisions au niveau de l'enseignement supérieur, en matière de pédagogie. Les universités ne seront ainsi plus isolées, mais connectées entre elles, et pourront faire évoluer le cadre national par la généralisation des meilleures pratiques validées par l'expérience.

► GARANTIR AU CORPS ENSEIGNANT ET ÉDUCATIF UN ENVIRONNEMENT ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ADAPTÉS

Proposer une formation initiale et continue basée sur les observations concluantes du système de mutualisation des pratiques pédagogiques et axée sur la pédagogie, notamment en maternelle.

Permettre aux professeurs des écoles de bénéficier d'une Indemnité de Suivi et d'Accompagnement des Élèves (ISAE) équivalente à l'Indemnité de Suivi et d'Orientation des Élèves (ISOE).

Insérer les nouveaux professeurs (moins de 5 ans d'ancienneté) hors des zones d'éducation prioritaires.

Recruter 20 000 enseignants répartis selon les besoins de chaque établissement, pour faire baisser le nombre d'élèves par classe partout où cela est nécessaire.

Poursuivre le plan de revalorisation salariale des enseignants engagé par le gouvernement précédent.

Redéfinir les métiers de l'enseignement est une transition aujourd'hui nécessaire :

- reconnaître le travail en équipe, c'est-à-dire l'intégrer dans la formation et les services ;
 - repenser les concours de recrutement en fonction des nouvelles exigences ;
 - revaloriser le statut des enseignants, ainsi que leur rémunération ;
 - redéfinir le service des enseignants : moins d'heures de cours et davantage de présence autour d'un projet d'équipe : il s'agit de faire « autrement » ;
 - redéfinir le rôle de l'inspection
- et élire des chefs d'établissements adjoints chargés de la pédagogie.

► ENCOURAGER COLLÉGIENS ET LYCÉENS À PRENDRE LEUR AVENIR EN MAIN

Au début de chaque année, distribuer un guide rappelant les droits du mineur vis-à-vis de la loi, de l'autorité parentale et de l'Éducation nationale, et récapitulant une liste des structures, initiatives ou associations existantes pouvant aider un élève dans chacun de ses projets.

Enseigner aux jeunes les clés pour se connaître eux-mêmes, pour connaître et comprendre le passé et analyser le monde. Il s'agit de leur donner les outils pour apprendre la condition humaine (cf. aussi le livret thématique n° 23, « *Politique civique de paix sociale, de mieux vivre ensemble et de sécurité* », notamment le chapitre intitulé « *Enseigner comment connaître l'autre et le respecter* ») : l'identité complexe de chacun et l'identité commune avec tous les autres êtres humains – et même au-delà, avec les autres êtres vivants : l'individualité, la communauté, l'espèce, l'appartenance à la biosphère. Il s'agit aussi d'apprendre la communauté de destin qui relie tous les êtres vivants sur Terre.

► RESSERRER LE LIEN ÉCOLE-ENTREPRISES

Cette proposition, inspirée de préconisations de l'*Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire* (UDES), est composée de trois sous-parties :

- Favoriser au sein des établissements scolaires la connaissance mutuelle et l'appropriation par les équipes pédagogiques et les jeunes des codes de l'entreprise, notamment celles de l'économie sociale et solidaire
- Encourager les sessions « découverte entreprise » et favoriser l'esprit d'entreprendre sous forme associative, coopérative et mutualiste comme le promeut le *Réseau national des juniors associations*
- Au collège et au lycée, instaurer des rencontres régulières avec des professionnels issus de différents secteurs venant présenter la réalité quotidienne de leur métier

► http://www.udes.fr/sites/default/files/public/users/agathe/60_propositions_pr_une_economie_citoyenne_contribution_udes_0.pdf

► DONNER À CHACUN·E LA POSSIBILITÉ DE S'ORIENTER ET DE (RE)CONSTRUIRE SON PROJET DE FORMATION

Note : ce chapitre est complémentaire des propositions du chapitre intitulé « Améliorer la formation professionnelle », p. 8 du livret thématique n° 12, « Un cadre rénové pour humaniser et dynamiser les entreprises ».

Créer une *Université en ligne* avec un contenu exhaustif des formations publiques, accessible à toute personne souhaitant s'initier et proposant un ensemble de d'approches correspondant à chacune, grâce à un système de libre contribution. Expérimenter et co-crée un ensemble de formations innovantes via cette université, puis de façon matérialisée si les expérimentations sont concluantes.

Créer un Pôle d'Orientation fusionnant l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et les centres d'information et d'orientation (CIO), pour une meilleure lisibilité.

Créer un portail général d'orientation remplaçant le portail Admission post-bac, en élargissant le système à toutes les formations publiques (de l'apprentissage au master) et reconnues par l'État.

Ce système, géré en coordination avec les instances représentatives des étudiants, donnera plus d'importance aux projets personnel et professionnel de quiconque souhaite accéder à une formation.

Individualiser davantage les parcours des élèves, en intégrant des pédagogies alternatives (mode projet, coopération, travaux personnels, sport, culture...) et valoriser les compétences que détient chaque élève, via un « domaine d'excellence ».

Faire des parents des partenaires d'orientation actifs, écouter les vœux des enfants et de leurs parents et donner le temps aux enseignants de co-construire plutôt que d'envoyer les jeunes coûte que coûte vers le lycée général pour répondre à la demande des institutions et du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) ; proposer des portes de sortie avant la classe de troisième en favorisant l'apprentissage à deux vitesses tout en laissant une possibilité de rescolarisation vers une filière traditionnelle.

► FORMER NOS DEMANDEURS D'EMPLOIS ET NOS TRAVAILLEURS

Répartir les fonds de la formation continue équitablement entre demandeurs d'emploi et salariés. Cela signifie que les demandeurs d'emploi bénéficieront de formations longues (plusieurs centaines d'heures) leur permettant de progresser en employabilité (pour leur pertinence par rapport à l'offre) et en qualification (pour l'obtention de certificats).

Réfléchir à la création à long terme d'un organisme de formation professionnelle en ligne intégré à *l'Université en ligne*.

► ACCOMPAGNER CHACUN·E DANS SON INSERTION DANS LE MONDE ACTIF

Organiser un suivi personnalisé du début de la formation supérieure ou professionnalisante à une insertion stable, en partenariat avec tous les organismes d'enseignement et de formation, les agences d'insertion, les entreprises qui recrutent, les programmes de financement de projets et tous les organismes pouvant accompagner un jeune diplômé dans son épanouissement et dans la vie active.

Bien sûr, ce suivi sera aussi construit en partenariat avec le portail général d'orientation et *l'Université en ligne*. Chaque nouvel apprenti, alternant ou étudiant en bénéficiera automatiquement, mais ce système sera aussi accessible à toute personne souhaitant changer d'orientation professionnelle.



Certaines de ces propositions sont inspirées de celles du **Syndicat Général des Lycéens** :

► <https://sgl-fr.org/nos-36-propositions-pour-le-lycee-de-demain/>

Nous soutenons les propositions de la **Fédération des établissements scolaires publics innovants** et favoriserons le développement de ces nouvelles approches éducatives dans les établissements de l'Éducation nationale :

► <http://www.fespi.fr/la-fespi/9-propositions-concretes-pour-des-alternatives-dans-lecole/>

Nous soutenons également les 30 propositions de la fédération **Parents d'élèves de l'enseignement public** (PEEP) :

- ▶ <http://lavoixdesparents.com/fede/fp/propositions-peep-presidentielle-2017/files/assets/basic-html/page-1.html>

Plusieurs de nos propositions recourent les réflexions de la fondation **Apprentis d'Auteuil**, dont nous soutenons les propositions 5 à 11 sur l'éducation telles que présentées dans l'ouvrage « *Prendre le parti des jeunes* » :

- ▶ <https://fr.calameo.com/read/001311124733458de60c1> (pp. 108-109)

Nous appuyons enfin l'essentiel des propositions formulées par le **Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO)** en mars 2017 :

- ▶ <https://www.cnesco.fr/fr/differentiation-pedagogique/recommandations/>